



L'Enseignement Supérieur Algérien à l'heure de la Gouvernance Universitaire



Co-funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union



**L'Enseignement Supérieur Algérien à l'heure de la Gouvernance
Universitaire**

1^{ère} Réunion de mi-parcours Rouen, 14-15 janvier 2020

**Atelier de Discussion sur la Production de Plans d'Action pour la
Définition d'un Projet d'Etablissement**

**WP2 : Résultats préliminaires du Questionnaire & Focus Group
Rouen, 14 Janvier 2020**



Co-funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union

Ce questionnaire est dédié à la tâche 1 de WP 2 (La mise en place d'un dispositif de travail constitué), qui vise à définir les contours du dispositif de travail constitué (d'une part selon la note méthodologique du MESRS et d'autre part la réalité de terrain de chaque établissement, notamment les partenaires européens) et de permettre la réalisation des fiches techniques définissant les missions, les rôles et le mode participatif.

Les 32 questions relèvent principalement des difficultés en relation avec le point de départ pour la définition d'un projet d'établissement, à savoir, les instances de pilotages et la manière de mise en place d'un plan d'actions pour la définition de projet d'établissement.

Liste des questions :

Introduction
Question n. 1: Si vous avez déjà introduit un plan d'action pour les années académiques précédentes, pouvez-vous décrire quels sont les éléments réussis du plan déjà mis en œuvre et ceux à améliorer?
Questions relatives au dispositif de travail
Question n. 2: Que pensez vous du dispositif de travail qui est organisé selon une approche transversale et verticale à travers 03 instances : Un (01) comité de pilotage - Un (02) comité de travail transversal - (3) Plusieurs Groupes de travail thématique (gouvernance, relations avec l'environnement, relation internationales, formation universitaire, recherche scientifique, vie étudiante,.....) ?
Question n. 3: Que Pensez des profils des membres du dispositif du travail constitué ?
Question n. 4: Que pensez- vous de l'approche participative ?
Question n. 5: La représentativité telle qu'elle est proposée répond-elle au principe fondamental de l'approche participative de prise de décision ?
Question n.6: Comment jugez-vous la participation des différentes parties prenantes dans la prise des décisions (Pilotage, transversale, thématiques) ?
Question n. 7: Avez-vous participé à la mise en place d'un budget par objectifs?
Question n. 8: Les étudiants interviennent-ils dans les instances de pilotages / élaboration des plans d'action pour la définition du projet d'établissement ?
Comité de pilotage :
Question n. 9: Missions inhérentes
Question n. 10: Rôles
Question n. 11: Peut-on élargir le comité de pilotage à d'autres membres non permanents (faire appel à des experts) ?
Question n.12 : Peut- on définir le nombre des membres composant le comité de pilotage ?
Question n. 13: Le comité de pilotage peut - il inclure des membres non permanents (Oui/Non) ?
Question n. 14: - Chef d'établissement, SG, RAQ obligatoire -Vise recteur + doyen (Membre permanent, facultatif) - Autres (non-permanent)
Question n. 15: Le comité de pilotage doit-il être réparti entre pôle technologique et sociale (Pour les universités pluridisciplinaire) ?

Question n. 16 : Est-ce que le comité de pilotage doit être présidé uniquement par le recteur (Oui/Non) ?
Question n. 17: Si non qui proposez- vous et dans quelles circonstances ?
Question n. 18: Est ce que le recteur peut déléguer ses taches à un membre du comité de pilotage (Oui/Non)
Si oui lequel et pour quelles tâches
Question n. 19 : Est-ce que l'instance de l'évaluation doit être le comité de pilotage ou issue de ce dernier ? (Oui/Non)
Question n. 20: à votre avis quel est le rôle de président du comité de pilotage ?
Groupes thématiques
Question n. 21: Quelle sont les missions principales des groupes thématiques ?
Question n. 22: Groupes thématiques proposés ?
Questions de connexion avec les problèmes soulevés par le WP1
Question n. 23: Quelle est l'importance des suivantes axes stratégiques dans les projets d'établissement?
Question n. 24: Quels sont les compétences nécessités par le personnels de soutien?
Question n. 25: Quels sont les outils et principales nécessaires pour implémenter le projet d'établissement?
Question n. 26: Quels sont les aspects organisationnels qui peuvent faciliter l'assurance qualité?
Question n. 27: Quels sont les risques associés au projet d'établissement et les possibles actions d'atténuation?
Question n. 28: Est-ce qu'il y a des besoins de formation spécifiques à votre propre territoire de référence ? Si oui, quelles sont-ils ?
Question n. 29: Est-ce que vous considérez le référentiel national AQ efficace ? Sinon pourquoi ?
Question n. 30: Comment et à quel niveau (national/régional/local/ministériel/autonome) pensez vous qu'il serait plus efficace d'institutionnaliser le présidium pour l'AQ ?
Question n. 31: Pouvez-vous suggérer des indicateurs que vous jugez efficaces et prioritaires pour l'évaluation et le suivi de la performance universitaire sur les domaines différents considérés stratégiques par le projet d'établissement ?
Question n. 32: Considérez-vous l'autonomie financière nécessaire? Si oui, comment peut-elle être poursuivie et comment peut-elle être mise en œuvre

Les objectifs du Questionnaire sur le dispositif de travail constitué et plan d'actions:

- recueillir les opinions des participants sur dispositif de travail constitué et la démarche participative
- évaluer les expériences, les besoins et les représentations des participants
- comprendre la manière avec laquelle les participants perçoivent la réalité

Les objectifs du focus group:

- approfondir les réponses fournies dans le questionnaire pour compléter l'état des lieux et produire un rapport finalisé WP2 sur dispositif de travail constitué et méthodologie de réalisation du plan d'actions



- recueillir les opinions des participants et leurs bonnes pratiques
- identifier des outils/méthodes permettant de dépasser ces difficultés

Les conditions de fonctionnement d'un Focus Group :

- la séance est prévue pour une durée de 1h30
- 03 Focus group :
 - FG1 : Dispositif du travail constitué
 - FG2 : Plan d'action, indicateurs en relation avec l'Assurance – Qualité
 - FG3 : Démarche participative et autonomie universitaire
- présence d'un modérateur et d'un rapporteur – un partenaire algérien devra présenter la synthèse des débats devant l'ensemble des participants
- environ 10 personnes par groupe (Algériens et européens)
- 3 à 4 questions de fond sans compter les questions de relance.
- une séance de restitution (une heure) est prévue pour permettre à chaque groupe de partager avec l'ensemble des participants une synthèse des échanges.
- une séance de restitution (une 1/2 heure) est prévue pour discuter le plan de travail et le calendrier du WP2

FG 1 : Dispositif du travail constitué (recteurs, vice-recteurs, représentants du MESRS) :

Difficultés soulevées	Questions
<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place des instances de pilotage • Missions inhérentes / Rôles et difficultés organisationnelles 	<p>Que pensez-vous du dispositif de travail qui est organisé selon une approche transversale et verticale à travers 03 instances ?</p> <p>La communication, la gestion difficile, et la collaboration et consultation ont été identifiées entre les difficultés de l'approche transversale et verticale : comment on pourrait les aborder ?</p> <p>Y a-t-il des instances de validation dans le dispositif de travail constitué quels sont livrables produits ?</p>
Comité de pilotage	<ul style="list-style-type: none"> - Comment on pourrait faire appel à des experts et/ou à des membres non permanents pour élargir le comité de pilotage ? - Quelles compétences doivent avoir les figures qui peuvent présider le comité de pilotage ? - l'instance de l'évaluation doit être indépendante ?
Projet d'établissement ou bien Projet de recteur	Qui Etablissement / Recteur ?
<ul style="list-style-type: none"> • Communication • Un (01) comité de pilotage - • Un (02) comité de travail 	<p>Communication verticale entre les différents niveaux ?</p> <p>Groupes thématiques proposés ?</p>

transversal - (3) Plusieurs Groupes de travail thématique (nombre et thématiques)	Gouvernance, relations avec l'environnement, relation internationales, formation universitaire, recherche scientifique, vie étudiante,.....) ?
<ul style="list-style-type: none"> • Choix des personnes ressources : profils des membres du dispositif du travail constitué • La représentativité telle qu'elle est proposée répond-elle au principe fondamental de l'approche participative de prise de décision 	Que Pensez des profils des membres du dispositif du travail constitué ?
<ul style="list-style-type: none"> • Modes d'organisation et de fonctionnement • Garantir la participation effective des personnels concernés - Traiter les thèmes ciblés • Produire des écrits et les transmettre au groupe de travail transversal. 	Quelle sont les missions principales des groupes thématiques / transversal ?
•	
•	

FG 2 : Plan d'action, indicateurs en relation avec l'Assurance – Qualité (représentants de la CIAQES, responsables administratifs, enseignants)

Difficultés soulevées	Questions
<ul style="list-style-type: none"> • Lisibilité de référentiel national RNAQES • Prise en charge des résultats de l'auto-évaluation 2017 & 2018 à travers un plan d'actions 	<p>Démarche assurance qualité et plan d'action</p> <p>Indicateurs des éléments réussis du plan d'actions déjà mis en œuvre et ceux à améliorer?</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Plan d'Action 	<p>- S'il est déjà présent, quelles sont ses forces et ses faiblesses ? Sinon, quels sont les risques les plus redoutés ?</p> <p>- La communication est apparue comme l'une des principales faiblesses des plans d'action existants : comment peut-elle être améliorée ?</p>

	- Comment mettre en œuvre efficacement le plan d'action et quels sont les chiffres pertinents dans la phase de mise en œuvre ?
<ul style="list-style-type: none"> • Réflexion autour de budget d'établissement • Choix des domaines prioritaires 	Avez-vous participé à la mise en place d'un budget par objectifs?
<ul style="list-style-type: none"> • Compétences en interne à renforcer pour la mise du plan d'actions 	
<ul style="list-style-type: none"> • Assurance qualité 	<p>- Beaucoup d'entre vous pensent que l'assurance qualité est efficace, mais il manque des éléments d'adaptateur. Lesquels et comment ? Comment garantir une mise à jour continue ?</p> <p>- L'assurance qualité peut être réalisée à différents niveaux : quelles tâches assigner à chaque niveau ? Quels sont les avantages et les inconvénients de chaque niveau ?</p> <p>- Quels domaines couvrir ? Comment utiliser les indicateurs ? à quel niveau et dans quel but ?</p>
•	
•	
•	

FG3 : Démarche participative et autonomie universitaire (recteurs, vice-recteurs, représentants du MESRS et de la CIAQES, responsables administratifs, enseignants)

Difficultés soulevées	Questions (n. 2/ n. 3/ n. 4/ n. 5/ n. 6/ n. 7/ n. 8 /n. 28/ n. 32
<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de la démarche participative (instances pédagogiques, instances scientifiques, ...) • Réunion, Questionnaires, Enquêtes internes, Audits, ... • Secteur socio-économique, ... • Etudiants, enseignants, ... 	<p>Que pensez- vous de l'approche participative ? Les étudiants interviennent-ils dans les instances de pilotages / élaboration des plans d'action pour la définition du projet d'établissement ?</p>

<ul style="list-style-type: none"> • Des compétences en interne à renforcer 	<ul style="list-style-type: none"> • Quels modèles possible et quelles marges de partage de bonnes pratiques avec les partenaires européennes
<ul style="list-style-type: none"> • Représentativité 	<ul style="list-style-type: none"> • question de la présence des étudiantes • Nombre des membres pour le bon fonctionnement de la démarche et leur profil • Question de l'évaluation du niveau de participation – comme et pourquoi le faire (peut-être il un des indicateurs ?)
<ul style="list-style-type: none"> • Aspects financiers 	<p>- Comment vous sentez-vous l'accès au financement extérieur ? Utile ? Possible ? Si oui, comment ?</p> <p>- La présence d'un bureau ou d'une personne dédiée pourrait-elle être favorable ?</p> <p>- Si elle n'est pas jugée nécessaire maintenant, quand et pourquoi l'autonomie financière deviendra-t-elle nécessaire à l'avenir ?</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Question de l'autonomie (didactique, formation, finance) et des spécificités locales 	<p>Comment les différents niveaux d'autonomie sont-ils liés aux spécificités locales</p> <p>Reprendre et clarifier la position des partenaires sur la question n. 28 (« besoins de formation spécifiques à votre propre territoire de référence ») et la connecter aux résultats de la question n.32 (“autonomie financière”) Car il semble que l'autonomie financière n'est pas importante pour un nombre de partenaires et est très importante pour d'autres. Toutefois ces dernières semblaient dire que l'autonomie serait possible seulement pour des ressources propres des établissements ou pour la gestion des financements extérieurs, et pas pour le financement de l'état. Il faut donc indiquer ces problématiques.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Dispositifs de la démarche participative 	<ul style="list-style-type: none"> • Question des groupes thématiques (nombres, composition, objectifs, fonctionnent-ils ou pas ?) et utilité des groupes de travail transversaux (sont-ils utiles ?)
<ul style="list-style-type: none"> • 	
<ul style="list-style-type: none"> • 	